

Du haut d'un escalier

François Varin

Numéro 59, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/107ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Varin, F. (1994). Du haut d'un escalier. *Continuité*, (59), 35–37.

Du haut d'un escalier

PAR FRANÇOIS VARIN



XVII^e siècle l'escalier est aménagé à l'extérieur du bâtiment dans une cage plus ou moins ajourée, soit dans une tourelle accolée au bâti principal ou simplement à ciel ouvert.

Au Québec, les premiers escaliers étaient aussi fabriqués en bois d'œuvre, faits de charpente et bâtis à l'extérieur. Il se fit peu d'escaliers en pierre. L'iconographie illustre le caractère de l'escalier encastré à l'intérieur d'une cage ou d'une tour de bois: une construction de charpenterie robuste où les marches sont encastrées entre deux limons de bonnes dimensions à l'aide d'une mouluration simple et où les poteaux (ou noyaux) sont chanfreinés avec une main courante costaud et

des balustres tournés. Ainsi, par exemple, en attestent les dessins anciens du palais de l'Intendant ou de maisons de riches marchands de Québec.

Pour quiconque visite aujourd'hui la place Royale à Québec, on peut observer des reconstitutions de ce type de cage ou de tour d'escalier accolée et aménagée à l'extérieur, couronnée d'une lanterne. À l'époque, ces cages d'escaliers occupent davantage la cour arrière et représentent certainement un risque élevé d'incendie. D'ailleurs, l'intendant Dupuy émet en 1727 une ordonnance qui régit la construction et traite des matériaux et des modes de construction permis en milieu urbain; son ordonnance définit

notamment l'usage en fonction de la résistance du bâtiment en cas de feu. De plus, on prohibe dorénavant la construction d'escaliers extérieurs; ils devront désormais être érigés à l'intérieur des habitations. Après cette date, les plans montrent le vaste espace qu'ils occupent et à quel point ils influencent la façon d'établir la circulation à l'intérieur, de même que l'agencement des pièces.

Les premiers escaliers aménagés à l'intérieur de la maison sont davantage de type tournant avec noyau (le support continu, souvent de forme cylindrique, couvrant plusieurs étages et supportant l'escalier du côté opposé au mur de cage) et ornés de balustres qui occupent le moins d'espace possible. L'escalier devient dès lors une composante essentielle de l'aménagement intérieur. L'étude des dessins anciens nous révèle l'intérêt accordé à l'escalier placé en position centrale et qui détermine souvent l'ordonnance du plan intérieur. L'escalier peut être alors droit avec ou sans repos d'une seule volée (la partie droite d'un escalier), à double volée, à quartier tournant, en équerre, à vis, etc.

Vers la fin du XVIII^e siècle, ces escaliers de forte charpente s'allègent graduellement. D'abord le limon, auparavant formé d'une pièce pleine sur laquelle les balustres reposent à angle, est découpé et taillé pour recevoir à plat les marches. Enfin, la main courante se raffine, les balustres tournés viennent en plus petites sections et sont fixés en paires sur la marche et non plus sur le limon.

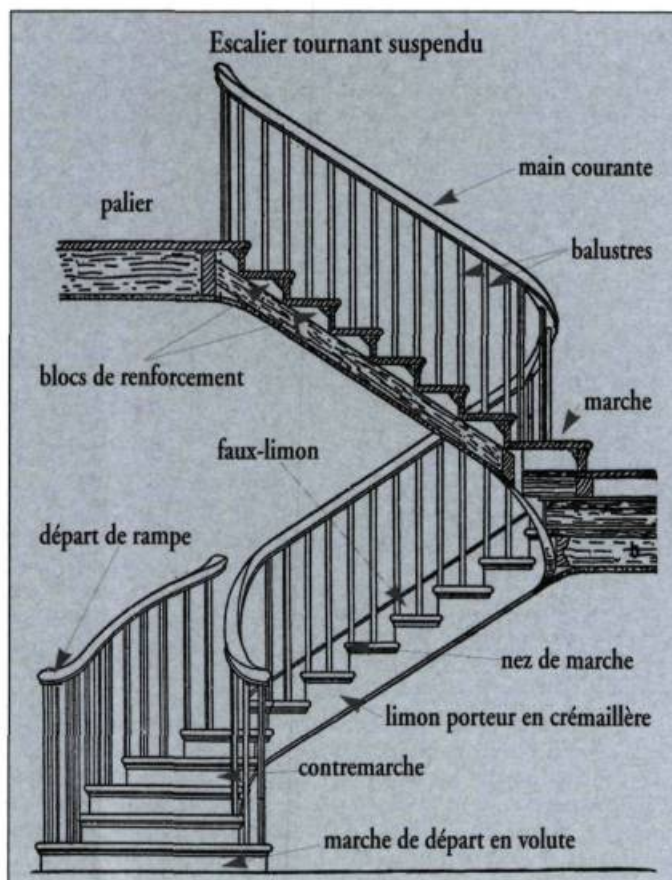
Dessin schématique d'un escalier tiré du guide technique de Audel's du début du siècle.

Dans l'organisation spatiale de la maison, l'escalier occupe une place prépondérante. Dans la plupart des constructions anciennes qui comportent plus d'un étage, seul cet élément de l'architecture intérieure permet de circuler librement dans le bâtiment, et ce, jusqu'à l'arrivée de l'ascenseur au siècle dernier. Quant au constructeur, il favorise l'escalier aux dépens de la rampe ou de l'échelle.

La présence de l'escalier, intimement liée aux interrelations entre les pièces, détermine la circulation fonctionnelle des usagers. De plus, sa localisation se doit d'être judicieuse pour rendre l'occupation du bâtiment pratique et efficace. Pour cette raison, l'escalier a de tout temps été considéré comme un élément de l'espace intérieur auquel on accorde une place de choix, que ce soit pour des raisons d'économie d'espace ou d'esthétique. Il pourrait somme toute être considéré comme le premier «élément meublant» de l'intérieur d'une propriété.

L'ESCALIER AU FIL DU TEMPS

L'analyse des cartes ou des plans anciens ou encore celle de dessins ou de photographies témoigne de la richesse et de la variété des escaliers construits de même que du talent et des prouesses de leurs constructeurs. Ouvrage de charpente ou appareillage de pierre, dès le





Bel escalier à vis, en pierre, d'une habitation du XVI^e siècle dans le Vieux-Lyon en France.

Photos : François Varin

Entre 1850 et 1900 environ, l'escalier devient de plus en plus ornementé. Les balustres tournés et élancés ainsi que les poteaux ou pilastres ouvragés illustrent cette période d'exubérance architecturale, couramment appelée époque victorienne. Des appliques de bois découpées, à motifs tout en courbe, viennent rehausser les côtés visibles des limons et la main courante adopte des profils plus légers, plus gracieux.

Au début du XX^e siècle, les constructeurs privilégient la sobriété et la simplicité: d'une part, les départs de rampe (les poteaux au bas de l'escalier sur lesquels s'appuie la rampe) adoptent peu à peu une forme carrée; plus qu'une simple pièce de bois monolithique, les poteaux sont dorénavant assemblés à la manière d'un caisson évidé. D'autre part, une tige filetée permet l'assemblage du chapeau ou de l'élément décoratif qui couronne ces poteaux de départ. Enfin, vers le milieu du XX^e siècle, l'escalier affiche progressivement des éléments aux lignes sobres, sans grande ornementation, habituellement de section carrée. Aujourd'hui, on note sur le marché de la construction un retour aux balustres de chêne tournés, car les gens désirent davantage apporter une touche d'élégance.

LE TÉMOIN D'UNE ÉPOQUE

Comme bon nombre d'autres composantes du bâtiment, l'escalier nous renseigne sur son époque et sur les traditions et les aspirations des constructeurs. Si l'on considère l'espace nécessaire prévu pour son aménagement, l'escalier est révélateur du statut et de la fortune des propriétaires de même que de la qualité et du style de la construction. Au-delà de l'histoire de l'évolution des techniques et des façons de faire, il existait, à une même époque et selon les régions, plusieurs types d'escaliers. De même, il importe de faire la distinction entre l'escalier d'apparat, destiné à l'usage principal, et l'escalier secondaire aménagé dans une partie moins achalandée ou moins visible. Ainsi en est-il au XIX^e siècle dans bon nombre d'habitations, alors que s'ajoute un escalier de service au sein des espaces moins fréquentés.

LES MATÉRIAUX ET LES TECHNIQUES UTILISÉS

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les bois mous (comme le pin) sont davantage employés; toutefois, dans les plus grandes demeures, on a recours au bois du chêne. À l'occasion, une



Poteau de départ finement ouvragé, caractéristique du début du XIX^e siècle dont le décor sculpté reproduit des motifs appréciés à l'époque.



Bel escalier tournant qui accomplit un retour complet sur lui-même.

essence plus recherchée comme l'acajou, laissé à nu et verni, pouvait entrer dans la fabrication de la rampe et de la pilastre de départ, alors que l'on peignait les balustres de bois mou. L'usage des bois durs et plus exotiques (noyer, merisier, chêne, etc.) se répand au XIX^e siècle.

En plan, les escaliers adoptent différents patrons. Ainsi, l'escalier en équerre a un seul retour à 90 degrés; il comporte une seule volée à quartier tournant, c'est-à-dire que certaines marches rayonnantes tournent autour du noyau ou du mur-noyau pour faciliter le changement de direction. L'escalier tournant accomplit au moins un retour complet sur lui-même (180 degrés); il est alors tournant à gauche ou à droite. Il existe deux types d'escaliers tournants: l'escalier avec retours et l'escalier à vis, composé uniquement de marches dites gironnées. Dans ce cas, les marches s'apparentent à des marches rayonnantes, car leur profondeur est plus étroite d'un côté. L'escalier appelé rampe-sur-rampe correspond à un escalier tournant à retours; les volées droites se superposent dans l'espace et ne laissent aucun jour au centre. Parfois, pour compenser le

malaise qu'il y a à enjamber certains escaliers tournants (car les marches demeurent plus étroites à proximité du noyau), on construit un escalier balancé, c'est-à-dire que les marches dans la partie tournante de l'escalier sont élargies progressivement. Cela permet d'éviter une transition trop brusque d'une marche à l'autre, lorsque l'on passe de la partie droite de la volée à sa partie tournante.

L'assemblage de la marche avec la contremarche se fait, selon les époques et le type d'escalier, en les aboutant ou par embouvetage. Le nez de la marche correspond à son débord du plan vertical de la contremarche pour faciliter la foulée. Souvent, la première marche présente un profil arrondi; on la dit «marche de départ en volute» lorsqu'elle se prolonge en arc de cercle autour de la pilastre de départ. Le poteau ou la pilastre de départ est habituellement fixé au plancher et indépendant de l'escalier. À chaque changement de direction de la rampe correspond un poteau qui en assure la stabilité. Selon l'époque, les

balustres s'assemblent à tenon et mortaise et sont chevillées, ou bien ils se fixent aux marches à l'aide d'une queue d'aronde.

En ce qui concerne le limon, on le dit «limon en crémaillère» s'il est découpé de façon à recevoir les marches, au même titre que les escaliers qui prévalent au XIX^e siècle. Le faux-limon s'appuie contre le mur ou le mur-noyau car il n'est pas, contrairement au limon, inscrit dans le vide. La crémaillère centrale correspond à cette pièce découpée qui supporte parfois en son point central la volée de l'escalier.



LES PRINCIPAUX PROBLÈMES

Un escalier de qualité ne devrait pas nécessiter de réparations structurales majeures. Le plus souvent, celles qui s'imposent commandent davantage des interventions d'entretien et des réparations mineures. D'ordinaire, les travaux se limitent aux marches et à la balustrade, c'est-à-dire la main courante, les balustres et les poteaux. Les limons eux-mêmes et l'ensemble de l'ossature et du support de l'escalier demeurent d'une qualité de facture qui a su traverser l'épreuve du temps. Une inspection visuelle adéquate donnera une idée précise des éléments à réparer, de la nature et de l'envergure des travaux requis.



LES MARCHES

Les problèmes reliés aux marches concernent le craquement, l'usure, l'instabilité et le fendillement. L'ampleur de l'usure déterminera s'il y a lieu de remplacer une marche trop usée ou de la conserver, puisqu'elle témoigne de l'histoire et de la vie de l'escalier. Des marches instables ou qui craquent peuvent être consolidées simplement en les vissant; il suffit avant tout d'encoller la marche et de percer une première fois aux endroits où l'on introduira les vis, afin d'éviter de fendre le bois. Si le dessous de l'escalier est accessible (si aucun revêtement ne bloque l'accès à la structure de l'escalier), il faudra, avant d'entreprendre l'étape ci-haut mentionnée, enlever les blocs qui assurent la liaison entre les sous-faces de la marche et de la contremarche, les enduire à nouveau de colle et les remettre en place. Il sera parfois nécessaire de «recoincer» les coins qui maintiennent à serre les marches et les contremarches, soit en les encollant, puis en enfonçant les coins vertical et horizontal de chaque marche. On peut aussi ajouter des blocs et même une crémaillère centrale pour mieux supporter les marches.

Dans le cas où la structure demeure inaccessible par l'arrière, c'est-à-dire si un revêtement cache l'ossature, il faudra défaire uniquement la zone abîmée, afin de préserver la plus grande partie du revêtement d'origine. Toutefois, si une marche est fendillée au point de ne pouvoir être conservée, il faudra la remplacer. Il s'agit d'enlever les blocs situés à l'arrière de la marche ainsi que les moulures et les balustres qui reposent sur celle-ci (il suffit d'enlever le retour de la moulure qui fait le nez de la marche). Enfin, il ne

reste plus qu'à retirer la marche délicatement en la faisant glisser. Cette dernière opération exigera possiblement que l'on perce le dessus de la marche afin de pouvoir la découper en morceaux à l'aide d'une scie.



LA BALUSTRADE

La réparation des balustres fendillés ou brisés en deux nécessite de les démonter et de les enlever. Pour ce faire, il faut selon le cas les déclouer ou les retirer de leur assemblage. Dans le cas des escaliers bâtis au XIX^e siècle, il s'agit d'enlever au préalable le retour du nez de la marche qui masque l'assemblage à queue d'aronde. Le balustre fendu peut aussi être collé en place: on introduit la colle en écartant légèrement les deux parties du balustre, puis on presse les deux morceaux à l'aide d'un solide ruban adhésif. Un fois le joint séché, il ne reste plus qu'à retirer le ruban, à sabler légèrement et à nettoyer le balustre. Pour réparer un balustre brisé, il suffit de le renforcer à l'aide d'une cheville ou d'un goujon, de recoller les parties ou encore de remplacer la section abîmée en prenant soin de découper habilement le balustre à l'endroit où le nouveau joint paraîtra le moins. Tout remplacement nécessite l'utilisation d'un balustre dont le modèle et l'essence sont identiques; celui-ci sera préalablement «tourné» par un menuisier d'expérience.

Une balustrade ou des poteaux instables peuvent être stabilisés en renforçant les points de liaison avec la



structure de l'escalier. La plupart du temps, ces éléments sont assemblés à l'aide de boulons spéciaux (boulon typique pour main courante, boulon à double écrou ou vis à doubles extrémités vissées) qu'il suffira de resserrer.

Certains éléments décoratifs nécessiteront quelques réparations à l'occasion, comme les appliques sur le côté du limon. On pourra les réparer en place ou les retirer avant de les restaurer. Il suffit de les décaper, s'il y a lieu de dessiner et de découper la partie manquante en prenant soin d'utiliser la même sorte de bois, puis de les réappliquer. En ce qui concerne la finition de l'escalier, il faudra tenir compte de l'intention initiale du constructeur, de l'âge, du style et de l'histoire de l'escalier. En effet, le concepteur peut avoir choisi de peindre ou de vernir certaines parties de l'escalier ou encore de le vernir en entier. Une analyse visuelle nous indiquera le plus souvent les traitements de finition d'origine; parfois, à l'aide d'un canif, il sera possible de prélever un échantillon en surface, dans un endroit moins apparent, et d'analyser les différentes couches de peinture; on peut ainsi déterminer quels ont été le traitement initial, les couleurs d'origine ou celles appliquées au fil du temps.

Au contraire d'autres composantes intérieures d'une maison, l'escalier subit au cours de son existence peu de changements majeurs. Parfois, la main courante ou les balustres peuvent être remplacés par un modèle au style plus contemporain, mais ce qui survient rarement dans le cas des marches, des limons et de la structure de l'escalier. Voilà pourquoi l'escalier représente un témoin fidèle de l'histoire et qu'il porte la trace souvent indélébile de ses occupants.

François Varin
Architecte en restauration